

## Rectorat

Inspection  
Pédagogique  
Régionale

Dossier suivi par :

Bordeaux, le dimanche 2 octobre 2016

Christian FEYTOUT

### Objet : lettre de rentrée

IA-IPR

Tél portable : Chère collègue, Cher collègue,

06 16 79 22 29 J'espère que votre rentrée s'est bien déroulée. Je souhaite tout particulièrement  
la bienvenue aux deux collègues qui entrent dans l'académie de Guyane.

Télécopie :

05 57 57 39 77 Les informations relatives à la discipline sont communiquées par la liste de  
diffusion des professeurs de SES de l'académie de GUYANE (liste.enseignants-  
ses-pub-priv@ac-guyane.fr). Les professeurs de SES y sont inscrits  
[christian.feytout@ac-bordeaux.fr](mailto:christian.feytout@ac-bordeaux.fr) automatiquement avec leur adresse électronique professionnelle. Je vous invite

5, rue Joseph de Carayon-Latour

CS 81 499

33060 Bordeaux Cedex.

à visiter régulièrement le site académique <http://ses.dis.ac-guyane.fr> afin d'y  
trouver les informations relatives à notre discipline, les comptes rendus des  
stages de formation, des ressources pédagogiques. Vous pouvez contribuer à la  
vie du site en proposant des ressources qui seront mises en ligne pour  
mutualisation. Le Webmestre du site est Frédéric DELEUZE  
(frederic.deleuze@ac-guyane.fr).

Les données statistiques de la session 2016 du **baccalauréat** sont les suivantes : le taux de réussite au  
baccalauréat ES dans l'académie de Guyane est de 90,2 %, en hausse de 1,5 points de % par rapport à  
celui de 2015 (le taux de réussite national demeure stable à 91,1 %). Cette progression du taux de réussite  
doit être mise en lien avec la nouvelle progression du taux d'admis dès le 1er groupe (69,2 %).  
Les résultats de notre discipline sont en nets progrès à la session 2016.

	<b>Moyenne par sujet (moyenne des moyennes)</b>	<b>Moyenne par sujet session 2015 - Rappel -</b>	<b>Moyenne par sujet session 2014 - Rappel -</b>
<b>Dissertation</b>	11,6	9,8	9,7
<b>Epreuve composée</b>	12,6	11,7	9
<b>SSP</b>	11,7	12,2	10,2
		11,1	
<b>EA</b>	11,8	10,4	11,2
		11,9	

Je tiens à remercier l'ensemble des professeurs en charge des classes du niveau terminal de leur investissement et à les féliciter de la qualité de la préparation des élèves au baccalauréat.

Vous pourrez compléter ces résultats en les mettant en perspective à l'aide des statistiques présentées dans la note d'information à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid56455/le-baccalaureat-2015-session-de-juin.html>.

Au cours de cette année scolaire, l'académie produira un nouveau fascicule des sujets d'oral pour la session du bac 2017. Même si cela vous a demandé encore énormément de travail de sélection, de relecture et de mise en forme et s'il y a toujours trop de propositions de sujets non conformes, nous avons élaboré de recueils de sujets de qualité. Merci à tous pour ce support de traitement équitable des candidats au second groupe d'épreuves. Les SES peuvent légitimement s'enorgueillir de cette pratique. Le tout avec moins de travail pour chacun sachant les modalités de la commande qui vous a été adressée. Il en sera probablement de même cette année. J'insiste fortement en vous demandant d'être très attentifs à vos attentes sur chacune des questions posées sachant le temps imparti et sachant qu'il s'agit d'un oral de rattrapage. De la même façon, j'invite expressément chacun à respecter rigoureusement les consignes académiques quant à la forme et à bien vérifier effectivement avec le BOEN que vos questions sont précisément conformes aux programmes. Par ailleurs, afin d'éviter certaines redondances (intitulés, documents...) et limiter les erreurs, veuillez échanger entre vous sur les sujets que chacun prépare au sein d'un même établissement.

**La banque de sujets 2016 sera donc à votre disposition pour entraîner vos élèves, selon une procédure qui vous sera précisée.**

A cette rentrée scolaire, deux nouveautés sont à signaler :

- le programme de l'enseignement d'exploration de SES en classe de seconde est allégé. A cette occasion, il est utile d'insister sur la dimension exploratoire de cet enseignement, sur l'importance donnée à la mise en activité des élèves à l'aide d'une pédagogie de projets et à l'évaluation positive des élèves. Vous trouverez ce nouveau programme en ligne à cette adresse

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=104844](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104844) ;

- la création d'un enseignement facultatif « informatique et création numérique », de deux heures hebdomadaires, proposé en classe de première des séries générales (ES, L et S) et en classe de terminale (rentrée scolaire 2017) des séries ES et L. Merci de m'indiquer si votre établissement offre cet enseignement aux élèves de la série ES ([christian.feytout@ac-bordeaux.fr](mailto:christian.feytout@ac-bordeaux.fr)) à cette rentrée scolaire ou s'il envisage de le faire à la rentrée prochaine. Vous consulterez le programme de cette option en ligne à cette adresse :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/67/6/Enseignement\\_facultatif\\_ICN\\_adopte\\_le\\_08-04-16\\_563676.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/67/6/Enseignement_facultatif_ICN_adopte_le_08-04-16_563676.pdf)

En matière de **formation continue**, je vous incite à prendre connaissance du Plan Académique de Formation. Il est en ligne sur notre site internet à l'adresse <http://ses.dis.ac-guyane.fr/spip.php?article141>. Vous pourrez obtenir des informations auprès de Pascal MENCE ([Pascal.Mence@ac-guyane.fr](mailto:Pascal.Mence@ac-guyane.fr)) ou de Brigitte MAGANA ([brigitte-m.magana@ac-guyane.fr](mailto:brigitte-m.magana@ac-guyane.fr)).

Nous poursuivrons la mise en œuvre des orientations qui sont importantes, prometteuses pour notre discipline et nous investirons également de nouveaux domaines :

- le plan de formation académique poursuivra l'investissement réalisé déjà dans les domaines suivants : l'évaluation des compétences au baccalauréat (la mise en œuvre du vademécum sur l'évaluation sommative et l'évaluation formative des épreuves du bac <http://ses.dis.ac-guyane.fr/spip.php?article135>), la production d'une banque de sujets d'oral, l'élaboration de ressources pédagogiques ;
- nous allons développer des actions de formation hybride au cours desquelles les stages en présentiel seront complétés par de la formation à distance à l'aide de MAGISTER. Cette initiative concernera particulièrement la préparation au Capes interne et la mise en œuvre de l'enseignement des SES (en direction des néo titulaires, contractuels, stagiaires).

Je sais pouvoir compter sur vous pour faire de la formation continue un levier essentiel pour développer les compétences professionnelles notamment par la collaboration entre les enseignants. Je serai particulièrement attaché au développement de dynamiques de bassin (Cayenne, Kourou, Ouest).

Monsieur Frédéric DELEUZE est l'Interlocuteur Académique pour le Numérique(IAN). Vous trouverez également sur le site EDUSCOL (<http://eduscol.education.fr/ses>) de nombreux exemples de séquences pédagogiques utilisant les Technologies Usuelles d'Information et de Communication.

Madame Brigitte MAGANA (professeure de SES au lycée LAMA PREVOT) et Monsieur Pascal MENCE (professeur de SES au lycée FELIX EBOUE) seront, durant cette année scolaire, chargés de mission auprès de l'inspection.

Cette lettre de rentrée sera disponible sur le site.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2016 – 2017 et je vous prie de recevoir, chères collègues, chers collègues, mes encouragements et mon soutien.

**Christian FEYTOUT**